



DIALOGUER - VISITER - ECHANGER - APPRENDRE - SE DISTRAIRE...
BULLETIN d'ADHESION 2018

A retourner à : AGIR AU QUOTIDIEN - 55 rue de Concy - 91330 YERRES - ☎ : 01 69 49 29 30

Civilité : M. et/ou Mme

Nom (s) : _____

Prénom (s) : _____

(préciser les deux prénoms s'il s'agit d'une adhésion couple)

Dates de naissance (facultatif)

M. : _____

Mme : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ ☎ fixe :

_____ ☎ mobile : _____

Adresse électronique : _____ @ _____

- *Je souhaite adhérer à Agir au Quotidien
- *Je souhaite renouveler mon adhésion à Agir au Quotidien
- 25 € adhésion simple**
- 40 € adhésion couple**
- 50 € membre bienfaiteur**

J'adresse un don €

*Cochez la case correspondante

Joindre un chèque libellé à l'ordre de A.F.A.Q.N.D.A.

Je souhaite participer à l'action militante

. Mise sous plis : oui non

. Tractage : oui non

Agir au Quotidien avec Nicolas DUPONT-AIGNAN obéit aux règles de financement et de transparence imposées par les lois régissant le fonctionnement des partis politiques. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Association de Financement Agir au Quotidien avec Nicolas DUPONT-AIGNAN (AFAQNDA), agréée par la CNCCFP n° 98549 du 3 mars 1998. Tout paiement par chèque donne droit à une déduction fiscale représentant 66% du montant du versement dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, pour 100 € versés, 66 € peuvent être déduits du montant de votre impôt sur le revenu. Les dons ne doivent pas dépasser 7.500 € par année civile tous partis politiques confondus.